

COMMUNE DE LAROQUE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET BUDGET PRIMITIF 2023

L'article L.2313-1 du CGCT prévoit qu'une note de présentation des finances communales 2022-2023 brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux concitoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet de la commune « laroque.fr ».

Le compte administratif 2022 (approuvé le 09/03/23) retrace les dépenses et les recettes réalisées sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

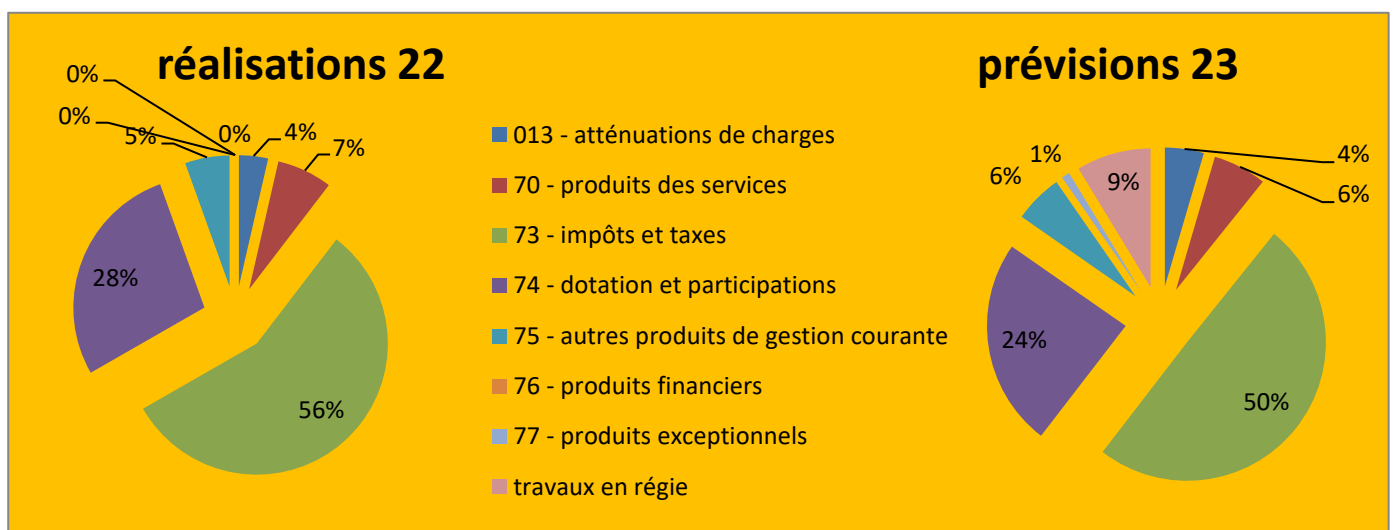
Le budget primitif 2023 (approuvé le 09/03/23) prévoit et autorise les dépenses et recettes à réaliser dans l'année civile.

1) Section de fonctionnement : permet à la collectivité d'assurer le quotidien

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour la commune, **les recettes** correspondent aux sommes encaissées au titre :

Chap	intitulé	détail	réal 22	prév 23
013	atténuations de charges	remboursement frais de personnel...	36 572,07	52 160,00
70	produits des services	location terrasse, station pompage, concessions cimetière, saucissade...	69 494,12	71 695,00
73	impôts et taxes	impôts locaux (part communale), taxe sur électricité, droit de place...	574 225,81	571 500,00
74	dotations et participations	dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation nat. péréquation (DNP)...	283 282,64	278 817,00
75	autres produits de gestion courante	locations appartements, transport scolaire...	56 004,22	65 200,00
76	produits financiers	recettes liées au compte Crédit Agricole...	5,35	
77	produits exceptionnels	recettes à caractère ponctuel non classables dans les autres chapitres	30,61	11 000,00
042	opération d'ordre transfert entre sections	recettes liées aux travaux effectués par le service technique	0,00	100 000,00
			1 019 614,82	1 150 372,00

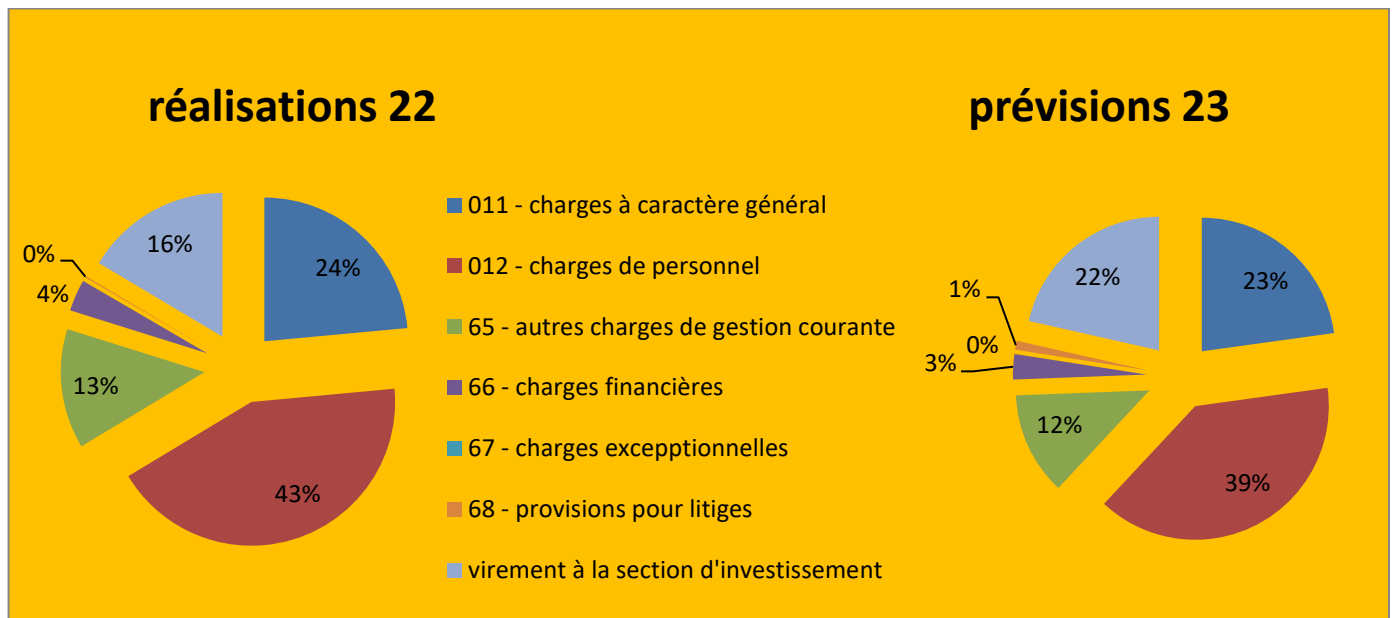


Les recettes de fonctionnement :

- 2022 s'élèvent à 1 019 614,82 €
- 2023 s'élèvent à 1 150 372,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

Chap	intitulé	détail	réal 22	prév 23
011	charges à caractère général	contrats de services, achat de fournitures, maintenance, assurances...	235 117,80	262 424,00
012	charges de personnel communal	salaires, charges, médecine du travail	428 073,78	450 285,00
65	autres charges	indemnités élus, subventions aux assoc, syndicats intercom, SDIS...	134 605,46	143 190,00
66	charges financières	intérêts des emprunts, frais financiers...	35 626,07	35 200,00
67	charges exceptionnelles	dépenses à caractère ponctuel non classables dans les autres chapitres		0,00
68	dotations aux amortissements, provisions	provision constituée par la commune en cas de litige avéré	1 413,18	12 420,00
023	virement à la section d'investissement	excédent section de fonctionnement basculé en section d'inv (jeu d'écriture)	164 469,00	246 853,00
			999 305,29	1 150 372,00



Les dépenses de fonctionnement :

- 2022 s'élèvent à 834 836,29 € + virement section d'inv. : 164 469 € = 999 305,29 €
- 2023 s'élèvent à 903 519 € + virement section d'inv. : 246 853 € = 1 150 372,00 €

Le résultat de clôture de fonctionnement de 2022 est de 184 778,53 €

Les taux d'impôts locaux concernant les ménages :

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation	6,20 %	6,20 %
Foncier Bâti	30,45 %	30,45 %
Foncier Non Bâti	38,48	38,48 %

2) Section d'investissement: prépare l'avenir

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

Elle concerne des projets qui donnent lieu à des dépenses et recettes ponctuelles, à caractère exceptionnel.

Pour la commune, les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Le remboursement du capital des emprunts est aussi une dépense d'investissement qui doit être couverte par des ressources propres (partie de l'excédent de fonctionnement).

Les recettes d'investissement sont principalement les subventions octroyées par les divers partenaires, Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et autres organismes.

Une partie de l'excédent de fonctionnement et, si besoin, le recours à l'emprunt.

En 2022 les investissements les plus importants ont été :

• travaux d'électrification (mise en discrétion, entretien*...)	152 860 €
• aménagement quartier le vigné (solde tranche 2 et tranche 3) :	175 546 €
• acquisition de terrains	81 000 €
• travaux suite aux inondations :	54 145 €
• réfection trottoirs lotissement Metge et Lou Planas :	29 267 €
• aménagement de sécurité ch de montplaisir :	23 441 €
• aménagement aire traverse de l'aubanel (WC publics, parcours santé...)	22 704 €
• vidéoprotection :	10 300 €
• achat de matériels pour le secrétariat :	8 947 €
• Travaux Eglise Sainte-Madeleine :	8 262 €
• illuminations Noël :	6 840 €
• recalibrage et réhabilitation du bourg centre (commencement) :	6 412 €
• reprise réseau EP au droit de LIDL :	5 011 €
• Réfection des pavés plateau traversant RD 986 village :	3 360 €
• réfection traverse rue droite-chemin neuf :	2 476 €
.../... (liste non exhaustive)

* travaux réalisés par le service technique communal (travaux en régie).

TOTAL 705 796 €

En 2023 sont prévues, principalement, les opérations suivantes :

• recalibrage et réhabilitation du bourg centre :	547 960 €
• travaux d'électrification (mise en discrétion, entretien*...)	128 160 €
• réhabilitation maison A1048 ch asphodèles :	110 000 €
• réfection chemin des chasseurs :	105 800 €
• aménagement aire de loisirs sportive :	80 276 €
• mise en lumière du Castrum :	65 660 €
• aménagement local étage ch des vignes :	25 000 €
• Feux tricolores RD 986 :	23 850 €
• réfection traverse du ponteil :	22 850 €
• Façade point info-tourisme :	20 910 €
• réfection rue lou coulet St-Jean :	19 659 €
• mise en place plateau ralentisseur av des garrigues :	16 615 €
• aménagement voirie « zone de rencontre » RD 986 :	15 610 €
• Travaux réfection murs St-Hubert et rue château :	15 580 €
• réaménagement parking ch neuf :	14 994 €
• liaison voie douce terrain sportif :	14 334 €
• mise en place de caveaux au cimetière :	13 701 €
• traitement charpente isolation mairie :	11 820 €
• réfection facade mairie :	11 690 €
• réfection trottoir giratoire rond-point tivoli :	11 519 €
• élargissement ch des vignes (goudronnage) :	10 712 €
• élargissement chaussée ch de montplaisir :	9 307 €
• Plan Communal de Sauvedarde :	7 200 €
• vidéoprotection (croix du dimanche) :	6 283 €
• étude faisabilité salle polyvalente :	4 800 €
• Travaux Eglise Sainte-Madeleine (étude) :	4 650 €
.../... (liste non exhaustive)

* travaux réalisés par le service technique communal (travaux en régie).

TOTAL 1 358 487 €

3) Principaux ratios :

Ratios du budget primitif 2023 de la commune :

Dépenses réelles de fonctionnement / Population (1 656 hab.) :	545,60 €
Produits des impositions directes (estim.) / Population :	373,55 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population :	634,28 €
Dépenses d'équipement Brut / Population :	820,34 €
Encours de dette / Population :	928,90 €
DGF/Population :	83,33 €

4) Montant du Compte administratif consolidé des 4 budgets :

	Résultat de clôture 2021	Par affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture cumulé 2022
Budget principal				
- Investissement	-195 293,01 €		64 604,12 €	-130 688,89 €
- Fonctionnement	132 513,82 €	132 513,82 €	184 778,53 €	184 778,53 €
TOTAL I	-62 779,19 €	132 513,82 €	249 382,65 €	54 089,64€
Budget assainissement				
- Investissement	-45 253,29 €		19 188,96 €	-26 064,33 €
- Fonctionnement	-46 635,87€		21 677,73 €	-24 958,14 €
TOTAL II	-91 889,16 €		40 866,69 €	-51 022,47 €
Budget camping				
- Investissement	74 584,23 €		5 336,14 €	79 920,37 €
- Fonctionnement	12 728,96 €		11 013,85 €	23 742,81 €
TOTAL III	87 313,19 €		16 349,99 €	103 663,18 €
Budget CCAS				
- Investissement	5 146,60 €		3 386,36 €	8 532,96 €
- Fonctionnement	5 146,60 €		3 386,36 €	8 532,96 €
TOTAL IV			3 386,36 €	8 532,96 €
Résultats cumulés				
TOTAL I+II+III+IV	-62 208,56		309 985,69	115 263,31

5) Tableau d'évolution de la dette (budget communal)

Période	Restant dû
2023	1 570 901,57
2024	1 395 051,99
...	...